

M. Fisher: Pouvez-vous nous dire en quoi consistaient ces avantages?

M. Girouard: Vous me demandez quels étaient les bénéfices? C'est justement ce que j'ai dit:

Un parti au pouvoir, une grosse caisse électorale.

Et un peu plus loin:

M. Fisher: Très bien, je vais passer à la question suivante qui, selon moi, est une question fondamentale dans cette affaire. Voici:

La semaine suivante, le député libéral du même groupe m'a abordé pour me dire qu'il regrettait beaucoup mais le premier ministre (M. Pearson) avait demandé à son organisateur en chef d'arrêter toute pression parce que le premier ministre (M. Pearson) était sûr de perdre l'appui habituel du Crédit social si jamais il volait des membres à ce parti.

De quel député s'agit-il?

M. Girouard: Un membre très sincère du parti libéral, le député d'York-Scarborough.

M. Fisher: Vous n'avez rien à ajouter qui pourrait modifier ce qu'on entendait par là? En d'autres termes, en ce qui vous concerne, c'est bien le député d'York-Scarborough qui vous a dit cela. Vous en êtes tout à fait convaincu?

M. Girouard: On m'a répété ce qui a été dit.

M. Fisher: Avez-vous tenté de vérifier cette affirmation, je veux dire avec votre parti, soit avec le parti auquel vous apparteniez à l'époque, le Crédit social?

M. Girouard: Cette question n'est pas conforme au règlement, monsieur le président.

Le président suppléant: Non, non. Voulez-vous répéter la question?

M. Fisher: Avez-vous tenté à ce moment-là, après avoir reçu ces renseignements de M. Moreau, de voir s'il n'y avait pas eu de répercussions dans le parti du Crédit social au sujet de l'affaire?

M. Girouard: Je n'ai pas dit cela.

Le président suppléant: Voulez-vous répondre à cette question?

M. Girouard: Non, je n'ai pas dit cela. J'estime que la question n'est pas conforme au règlement.

Et un peu plus loin, à une question posée par l'honorable député de Bow-River (M. Woolliams):

M. Woolliams: Après ce que M. Keith Davey a dit à quelque moment que ce soit, avez-vous été induit à adhérer au parti libéral?

M. Girouard: Si le mot «inducement» signifie: tenter, attirer, oui: s'il veut dire «bribe», non.

Si nous prenons maintenant, monsieur l'Orateur, les témoignages de M. Moreau dans le fascicule numéro 3, à la page 187, lorsqu'il fait son plaidoyer avant d'être questionné, voici ce qu'on lit:

«Il y a environ deux mois, j'étais en compagnie de quatre députés libéraux dans un endroit public de Hull. En réponse à une de leurs questions concernant mon avenir politique, j'ai répondu que j'avais l'intention bien arrêtée de rejoindre les rangs du parti conservateur. A ce moment, un député libéral s'est levé et est allé au téléphone. A son retour à la table, il a insisté fortement pour que je ne prenne pas la décision sans avoir rencontré M. Keith Davey, l'organisateur en chef du parti libéral.

Je voudrais simplement enregistrer le fait que l'appel de M. Davey au téléphone avait été discuté pendant près d'une demi-heure et que j'ai fait l'appel téléphonique alors qu'il en avait pleine connaissance et avec son consentement, et je n'aurais pas appelé M. Davey si je n'avais pas senti qu'il était vivement intéressé à explorer la possibilité d'adhérer au parti libéral.»

Et plus loin, M. Moreau dit:

Je voudrais rappeler les événements qui ont amené à l'appel téléphonique.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, j'ai offert de téléphoner à M. Davey s'il le voulait et je l'ai fait naturellement avec sa pleine connaissance et son consentement. J'ai appelé M. Davey vers 10h. 30 le soir du 17;...

Ici, je passe quelques lignes, et je reviens lorsque, lui-même, dit:

Je suis retourné à la table, informant M. Girouard que M. Davey était disposé à lui parler et, à ce point de la discussion, M. Girouard a dit qu'il ne voulait pas aller au bureau national du parti libéral. Nous avons discuté de l'endroit où nous pouvions nous réunir. Le bureau de M. Girouard a été écarté pour la même raison, c'est-à-dire que ce ne serait pas sage. M. Girouard ne voulait certainement pas être vu au bureau de la fédération nationale du parti libéral et il semblait que la même objection s'appliquait à M. Davey s'il allait au bureau de M. Girouard. Il a été convenu que nous nous réunirions au bureau de M. Macaluso qui est tout près de celui de M. Girouard dans l'édifice de l'Ouest.

Ici, j'en passe un peu pour retourner à l'entretien qu'il a eu dans le bureau de M. Macaluso.

Au début de la réunion, une discussion au sujet du drapeau a surgi et M. Girouard était très intéressé de savoir quelle décision le parti libéral allait prendre au sujet d'un drapeau national distinctif. Nous lui avons affirmé ou indiqué de nouveau que nous étions sûrs que notre parti s'était engagé et que nous étions certainement tous pour un drapeau national distinctif. M. Macaluso est retourné alors à son bureau et a apporté une lettre que notre whip avait envoyée en indiquant que c'était la réponse aux lettres relatives au drapeau dont le premier ministre se servait.

A ce stade, monsieur l'Orateur, je saute quelques paragraphes pour en arriver à une constatation faite par le député d'York-Scarborough, qui déclarait:

J'ai cru que je devais communiquer ce renseignement à M. Girouard, et c'est ce que j'ai fait. De nouveau, je désire me reporter à la déclaration qu'il a faite le 7 avril et dans laquelle il disait:

«Un député libéral du Parlement, appartenant à ce même groupe—et plus tard il a dit que j'étais le député en question—m'a accosté pour me dire qu'il était peiné, mais que le premier ministre (M. Pearson) avait demandé à son organisateur en chef de cesser toute pression car il (le premier ministre) était certain de perdre l'appui régulier du parti du Crédit social s'il volait des députés à ce parti.

Je ne possède aucun renseignement de ce genre. Je n'ai pas dit cela à M. Girouard. Je me rappelle que, lorsque M. Girouard a appris que la réaction dans le Québec n'avait guère été favorable, il m'a dit: «Eh bien! je savais que cela ne se réaliserait jamais». Et ensuite que le premier ministre craignait de perdre l'appui du Crédit social, je n'ai pas prononcé ces paroles.